

ALERTE SPÉCIALE

N° 333

PAYS: Guinée, Libéria et Sierra Leone

DATE: 2 septembre 2014

Graves préoccupations concernant la sécurité alimentaire après
l'épidémie d'Ebola au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée

Faits saillants

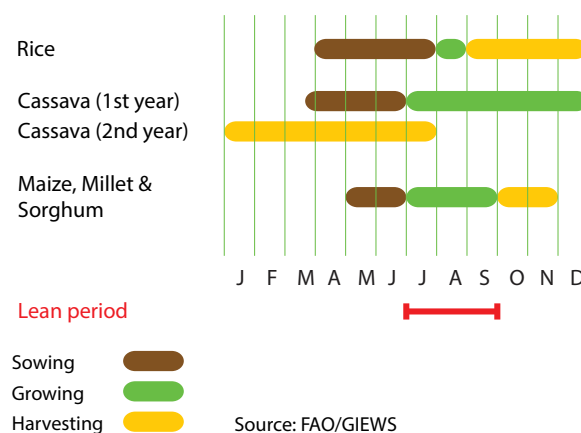
- La récolte de la campagne principale de 2014 est imminente et s'annonce difficile en raison de la pénurie de main-d'œuvre suite aux restrictions de déplacement imposées du fait de l'épidémie d'Ebola.
- En raison de la perturbation des échanges transfrontaliers et des activités de commercialisation, les prix se sont envolés, ce qui compromet la sécurité alimentaire d'un grand nombre de personnes.
- Une intervention d'urgence, représentant 65 000 tonnes, a été approuvée conjointement par le PAM et la FAO le 25 août 2014 afin de fournir pendant trois mois une aide alimentaire à environ 1,3 million de personnes les plus touchées.
- La FAO, en collaboration avec les autorités publiques compétentes et autres parties prenantes, apporte son soutien au plan d'intervention global et au recensement de mécanismes permettant d'aider la production agricole, en particulier les moissons et les activités après-récolte connexes.

La flambée de maladie à virus Ebola a fortement touché le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, entraînant des morts et ayant des effets néfastes sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire. Selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (29 août 2014), 3 052 cas au total ont été recensés à l'Afrique de l'Ouest, avec 1 546 morts (pour accéder aux dernières mises à jour de l'OMS, cliquer sur le lien <http://www.who.int/csr/disease/ebola>). Pour y faire face, l'OMS a déclaré une urgence de santé publique de portée internationale et les gouvernements de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone ont déclaré l'état d'urgence, mettant en œuvre des mesures de prévention et d'éradication pour lutter contre l'épidémie d'Ebola. Des zones de quarantaine ont notamment été établies, tandis que des restrictions sur les déplacements de personnes ont été imposées.

Bien que nécessaires, ces restrictions ont entraîné des préoccupations concernant la sécurité alimentaire, car elles ont paralysé la circulation des biens et services, y compris des denrées alimentaires, d'où des achats dictés par la panique, des pénuries alimentaires et une forte escalade des prix. En outre, l'interdiction qui pèse sur la viande de brousse devrait priver certains ménages d'une importante source de nutrition et de revenus.

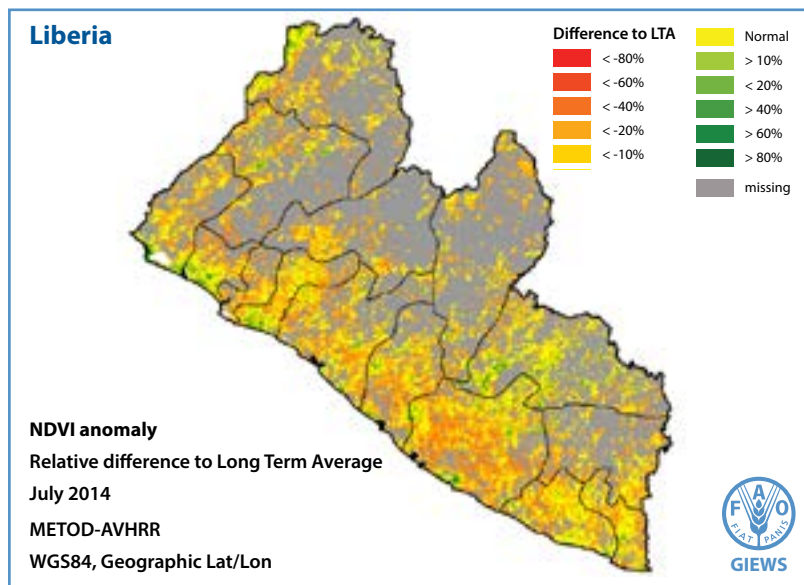
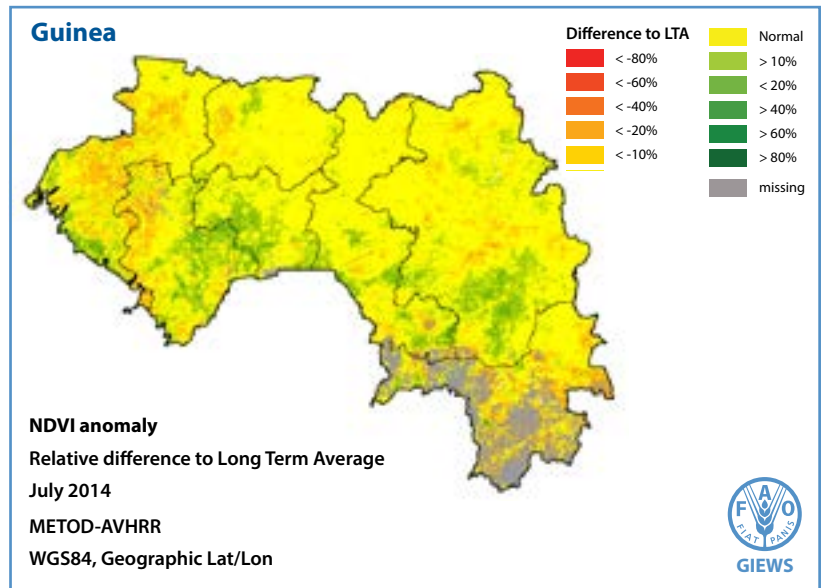
Par ailleurs, alors que la récolte, principalement de céréales, devrait battre son plein dans les prochaines semaines, la pénurie de main-d'œuvre qui se vérifiera probablement sur les exploitations devrait avoir de graves conséquences pour la production de cultures vivrières et de rapport dans les zones touchées, ce qui mettra en péril la sécurité alimentaire d'un grand nombre de personnes.

Crop calendar (Guinea, Liberia and Sierra Leone)



La récolte imminente s'annonce difficile essentiellement en raison des pénuries de main-d'œuvre

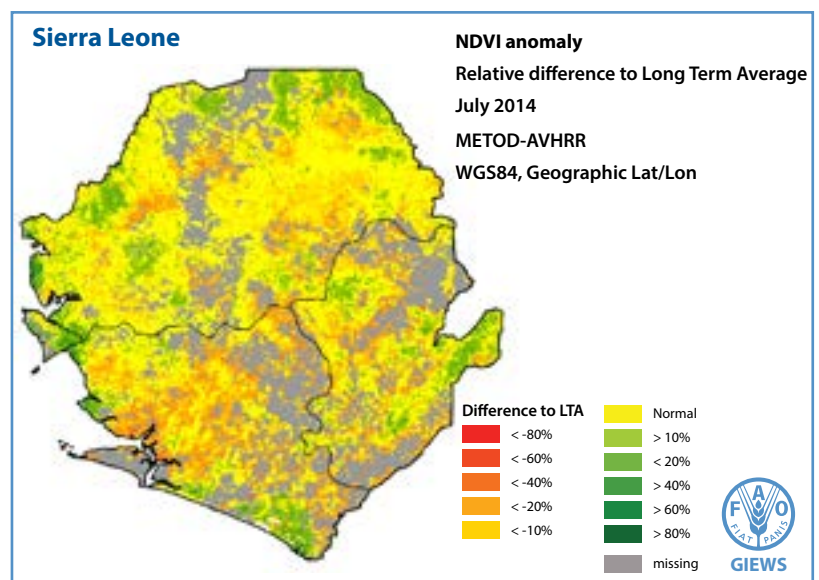
Dans de nombreux endroits de l'Afrique de l'Ouest, la récolte des céréales de la campagne principale démarre véritablement en septembre. Les précipitations adéquates tombées au cours de la campagne agricole de 2014 (avril-décembre) dans la plupart des régions des principaux pays touchés par Ebola avaient laissé présager de bons résultats au début de la campagne, les prévisions préliminaires faisant état de volumes moyens ou supérieurs à la moyenne. L'analyse des données obtenues par satellite indiquait également des conditions de croissance



proches de la normale dans la plupart des régions productrices, à l'exception de certains endroits de la Guinée et du Libéria.

Les régions où l'incidence de la maladie à virus Ebola est forte comptent parmi les plus productives du Libéria et de la Sierra Leone. Par conséquent, l'épidémie, ainsi que les restrictions concernant les déplacements et la disponibilité de main-d'œuvre, suscitent de fortes préoccupations quant aux perspectives de production. En outre, la production des cultures de rapport (y compris l'huile de palme, le cacao et le caoutchouc) devrait être gravement compromise, les derniers rapports faisant état de pénuries de main-d'œuvre.

Un tel recul de la production des cultures tant vivrières que de rapport aurait une grave incidence sur les revenus des ménages, réduisant leur pouvoir d'achat et limitant l'accès aux denrées alimentaires.

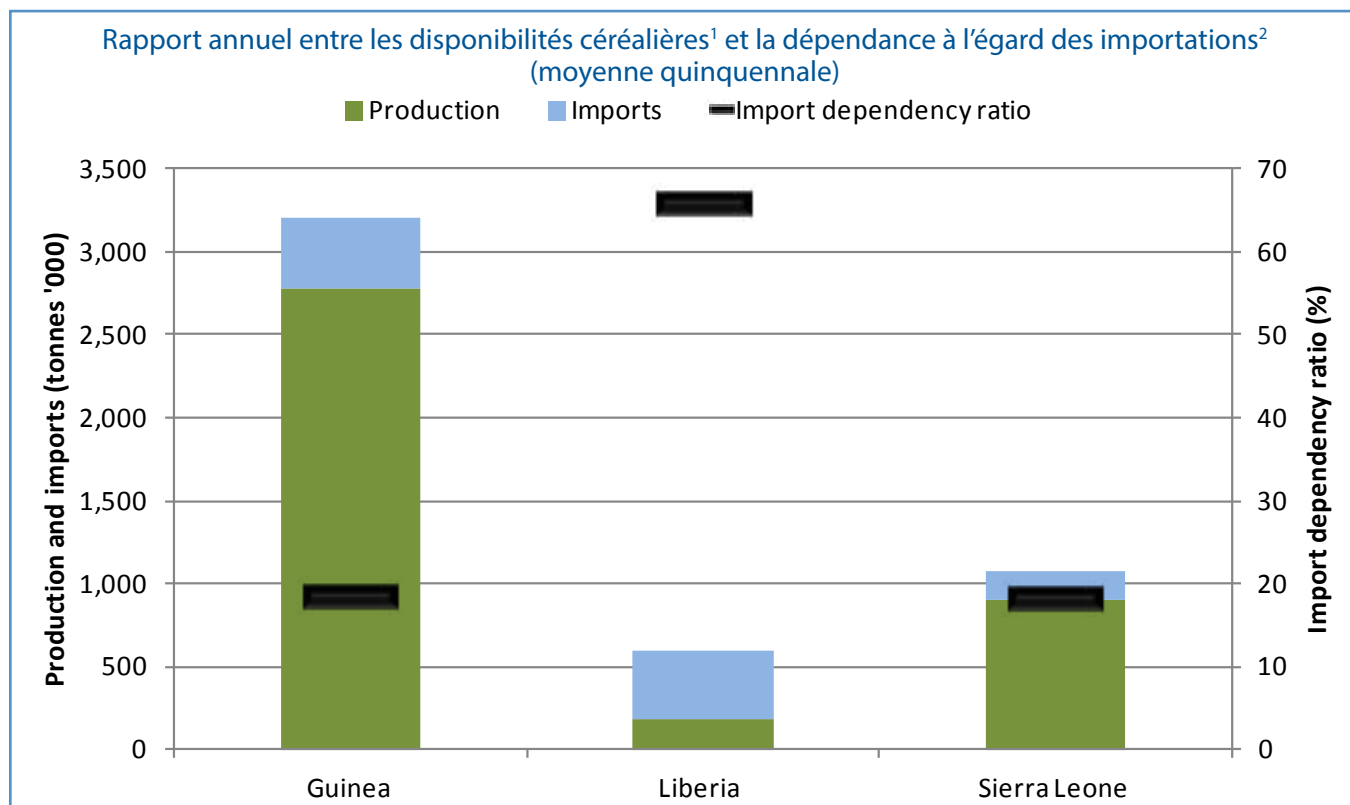


La perturbation des échanges aggrave la hausse des prix saisonnière

La hausse saisonnière des prix des produits alimentaires durant la période de soudure (qui va de juillet à septembre) s'est amplifiée en raison de l'épidémie d'Ebola, qui a limité les échanges commerciaux et perturbé les marchés. Selon les derniers rapports, les échanges de produits agricoles auraient ralenti, tant au niveau national qu'au-delà des frontières, tandis que la fermeture des marchés limite également l'accès à la nourriture. Étant donné qu'une part importante des revenus des ménages est consacrée à l'alimentation (jusqu'à près de 80 pour cent par endroits), la flambée des prix pèserait lourdement sur la sécurité alimentaire. Les ménages des zones urbaines devraient être plus touchés par la fermeture des marchés, car ils dépendent plus étroitement des approvisionnements. En même temps, les négociants achètent moins de produits agricoles, ce qui devrait également avoir une incidence négative sur les revenus des ménages ruraux, aggravant encore la situation déjà précaire de la sécurité alimentaire.

Ces trois pays sont tous des importateurs nets de céréales, le Libéria étant le plus tributaire des approvisionnements externes pour couvrir ses besoins de consommation. La fermeture de certains postes frontaliers et l'isolement des régions frontalières à l'intersection de ces trois pays devraient entraîner une contraction des disponibilités. On signale également un ralentissement des échanges dans les ports, principale voie d'entrée des grosses importations commerciales. En outre, la dévaluation des monnaies nationales (en Sierra Leone et au Libéria) ces derniers mois devrait exercer une nouvelle pression à la hausse des prix des produits alimentaires importés. Par ailleurs, le taux de change pourrait encore se dégrader du fait du ralentissement de l'exploitation minière, source de devises importante, ainsi que du recul probable de la production des cultures de rente. Heureusement, les cours mondiaux du riz (denrée alimentaire de base) sont en général stables et en baisse d'une année sur l'autre, ce qui a permis jusqu'à présent de limiter la tendance inflationniste des importations. Globalement, les restrictions qui frappent les voyages et les échanges ont une incidence néfaste sur toute l'activité économique, ce qui risque d'aggraver les conséquences de l'épidémie d'Ebola.

Il est primordial de relancer le commerce intérieur afin d'atténuer les problèmes d'approvisionnement et de limiter toute nouvelle hausse des prix. Entre-temps, une aide alimentaire d'urgence est nécessaire pour combler les déficits d'approvisionnements immédiats des populations vulnérables, notamment à l'intersection des trois pays, région la plus touchée par l'épidémie.

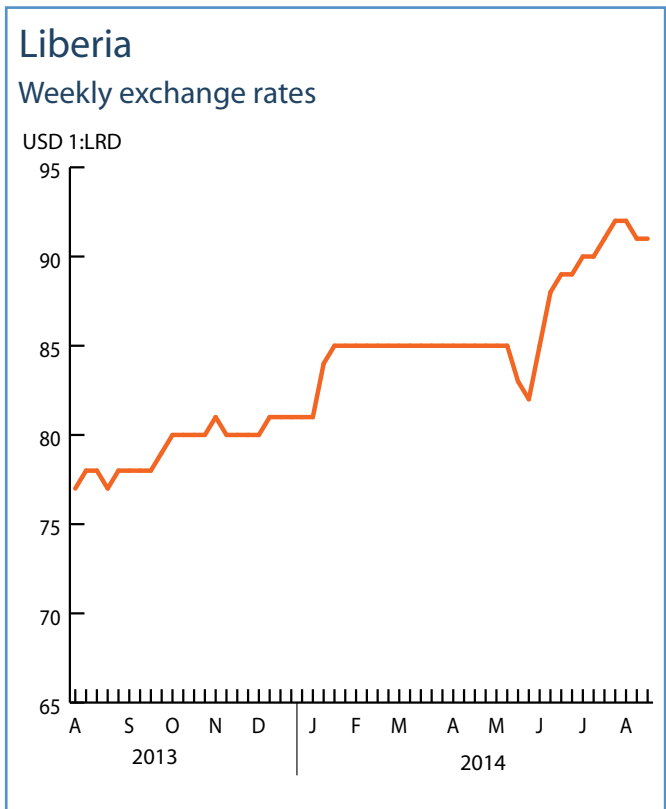


¹ Production intérieure et importations, à l'exclusion des réserves.

² Le taux de dépendance à l'égard des importations (TDI) est calculé comme suit: $TDI = \frac{\text{importations} \times 100}{\text{production} + \text{importations} - \text{exportations}}$. Le complément de ce pourcentage représente la part de l'approvisionnement alimentaire intérieur produite dans le pays même.

Au **Libéria**, les mesures de quarantaine et de lutte contre la contamination adoptées en plusieurs endroits du pays, y compris à Barkedu (comté de Lofa – grande région productrice), à West Point (Monrovia) et à Dolo Town (comté de Margibi), ont entraîné un effondrement des disponibilités alimentaires commerciales. Les rapports indiquent également un ralentissement de la distribution des importations alimentaires en provenance du port de Monrovia à destination des marchés ruraux (une des principales sources d'approvisionnement en riz des zones rurales). Cette pénurie anormale a également contribué à la hausse des prix. Selon une évaluation rapide du marché effectuée récemment, les prix de certaines denrées alimentaires ont augmenté rapidement (par exemple, le manioc a gagné jusqu'à 150 pour cent à Monrovia au cours de la première quinzaine d'août). En outre, la hausse des coûts du transport exerce une pression supplémentaire à la hausse des prix.

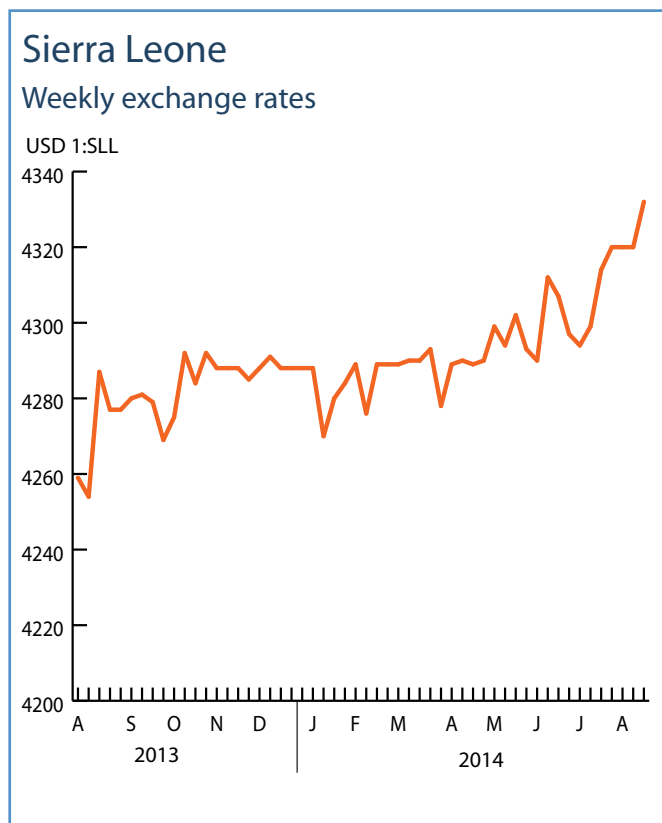
Le pays reste fortement tributaire des importations céréalières, avec un taux de dépendance moyen aux importations de 66 pour cent. Étant donné la forte dépendance à l'égard des approvisionnements céréaliers externes et la dépréciation du dollar libérien, on s'attend à une envolée des prix des produits alimentaires nationaux. Toutefois, la baisse d'une année sur l'autre des cours du riz étuvé (le plus consommé) et le maintien de la suppression des droits d'importation ont contribué à limiter l'envolée des prix des importations. Selon le Gouvernement libérien,



en août, les stocks de riz de la Sierra Leone étaient estimés à environ 36 000 tonnes, ce qui permet de couvrir les besoins alimentaires pendant un peu plus d'un mois.

En **Sierra Leone**, la fermeture des marchés, les restrictions sur les voyages à l'intérieur du pays et la peur de la contamination ont freiné les échanges de produits alimentaires et entraîné des pénuries. Bien que l'on ne dispose pas de données à ce sujet, les rapports font état d'une envolée des prix des denrées alimentaires. Le pays est de moins en moins tributaire des importations de riz, mais il demeure un importateur net, avec un taux de dépendance à l'égard des importations céréalières de 18 pour cent environ. La dépréciation de la monnaie, qui s'est accélérée depuis juin, devrait contribuer à faire grimper les prix.

En **Guinée**, les rapports signalent une diminution des produits agricoles sur certains marchés, en particulier dans les zones proches de la frontière avec le Libéria et de la Sierra Leone. Par conséquent, les prix des denrées alimentaires sont en hausse. Toutefois, la pression inflationniste serait moins importante qu'au Libéria et en Sierra Leone, grâce à la stabilité du taux de change et à la dépendance relativement faible à l'égard des importations (16 pour cent). Toutefois, la Guinée exporte de petites quantités de riz, de maïs et de mil, et la fermeture des frontières aura probablement une incidence négative sur les possibilités d'exportation et donc sur les revenus des agriculteurs, tout en limitant dans le même temps les disponibilités offertes aux Libéria et à la Sierra Leone.



Besoins en matière d'intervention d'urgence et efforts

Dans un contexte de grande pauvreté et de capacités limitées des services sociaux, la flambée de maladie à virus Ebola a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire des populations touchées. La diminution des échanges commerciaux, l'envolée consécutive des prix et le recul attendu des récoltes intérieures devraient saper un peu plus une sécurité alimentaire déjà précaire. Pour faire face à la situation, le PAM a lancé une intervention d'urgence visant à distribuer 65 000 tonnes de nourriture à 1,3 million de bénéficiaires. Cette intervention vise les populations des zones qui sont devenues isolées, notamment a) les cas confirmés/suspects qui bénéficient de soins médicaux dans les hôpitaux; b) les contacts confirmés/suspects placés en quarantaine ou en observation; etc.) les communautés des "zones chaudes", où les approvisionnements alimentaires et l'accès à la nourriture se sont dégradés.

La FAO, en collaboration avec des organismes publics et d'autres parties prenantes, soutient les efforts de vulgarisation menés par le biais de ses réseaux locaux (clubs de santé animale, agents chargés de la santé animale au niveau communautaire, organisations de producteurs, centres de foresterie et vulgarisation agricole) pour informer les communautés des risques et des mesures à prendre pour éviter la propagation du virus, tandis que ses épidémiologistes apportent leur concours aux instituts compétents de la Guinée et de la Sierra Leone. En outre, des évaluations rapides des besoins sont nécessaires pour mieux cerner les mesures qui devront être prises à l'appui des opérations agricoles, notamment:

- La récolte et les activités après-récolte connexes.
- L'entreposage et le transport des produits agricoles.
- La vente des produits agricoles, par exemple par le biais d'achats institutionnels, destinés notamment à l'aide alimentaire.

Déni

La présente alerte spéciale a été établie sous la responsabilité du Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO, à partir d'informations officielles et officieuses. Les renseignements figurant dans la présente alerte ne doivent pas être considérés comme représentant l'exposé du point de vue du gouvernement intéressé. De plus, les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou au niveau de développement des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux sous-signés pour un complément d'informations le cas échéant.

Shukri Ahmed
Économiste principal, EST-SMIAR
Division du commerce international et des marchés, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: giew1@fao.org

Veillez noter que la présente alerte spéciale peut être obtenue sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org/home/fr/ et www.fao.org/giews/french/index.htm.

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: listserv@listserv.fao.org, sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

© FAO 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO www.fao.org/publications et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.